



Organisé par le Carrefour Culturel de Bedford & Région
Présenté à l'Exposition Agricole de Bedford du 12 au 15 août 2010

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET RÈGLEMENTS

POUR ÊTRE ÉLIGIBLE, TOUT(E) PARTICIPANT(E) DOIT:

- ★ Être un artiste amateur âgé(e) entre 13 et 21 ans à la mi-novembre 2011 (*afin d'être autorisé(e) à participer, si sélectionné(e), à la finale canadienne, à London, en Ontario, au mois de novembre 2011*). N.B. : Carte d'identité obligatoire;
- ★ Pratiquer ou étudier le chant, la musique, la danse ou autre (*ex : variétés*);
- ★ Ne s'être jamais illustré(e) dans le monde artistique professionnel (*ex : distribution et commercialisation de disques, revenus principaux provenant du monde du spectacle, etc.*);
- ★ N'avoir aucun statut professionnel en tant qu'artiste;
- ★ N'avoir jamais remporté la finale régionale d'un précédent concours Jeunes Talents;
- ★ Fournir chaque pièce musicale à la coordonnatrice du concours sur un disque compact (CD) ou bande sonore. Pour un numéro de variétés, danse, etc., autre que prestation musicale, fournir le tout sur un DVD. Il est important que ledit matériel soit bien identifié et de bonne qualité;
- ★ Conserver en sa possession un double du matériel fourni;
- ★ Poser sa candidature dans les délais prescrits (*le cachet de la poste en faisant foi*) en faisant parvenir le formulaire d'inscription accompagné d'une photo et du dépôt de 20 \$, (*remboursable à la fin de leur dernière prestation*);
- ★ S'engager à être présent(e) et à participer à chacune des étapes du concours où il (elle) est convié(e);
- ★ Autoriser le Carrefour Culturel de Bedford et Région et l'Exposition agricole de Bedford à utiliser sa photo pour fins de publicité en relation avec cette compétition.

RÈGLEMENTS

- ★ Chaque participant(e) doit présenter, à son choix, une (1) ou deux (2) pièces musicales (*ou numéros*) lors des quarts de finale, les mêmes pièces lors de la demi-finale et de la finale locale, une (1) seule de ces pièces en finale régionale et cette même pièce en finale provinciale;
- ★ Le temps d'installation est limité à six (6) minutes, (*Il est toutefois fort préférable d'être en-dessous de ce temps, question de ne pas trop allonger le spectacle*);
- ★ Durée maximale de toute pièce (*ou numéro*) : quatre (4) minutes. Un (1) point sera enlevé pour chaque seconde dépassant le temps alloué. Le temps se calcule à partir du début de la pièce musicale (*ou numéro*) jusqu'à sa fin;
- ★ Chant solo : tous les instruments sont admis mais la prestation sera jugée d'après la performance vocale uniquement, aucun point n'étant alloué pour l'accompagnement;
- ★ Aucun « lip-sync » n'est permis pour la catégorie chant;
- ★ Les accessoires sont permis mais aucune matière dangereuse, arme ou imitation d'arme n'est tolérée;
- ★ Les participant(e)s peuvent s'inscrire dans plus d'une (1) catégorie;
- ★ Les participant(e)s ne peuvent représenter plus d'une exposition lors des finales régionales et provinciales;
- ★ Les participant(e)s doivent respecter l'ordre des prestations;
- ★ Les participant(e)s doivent maintenir les endroits propres et bien se comporter lors de l'événement;
- ★ Les participant(e)s ne sont pas admis près des juges;
- ★ Les accompagnateurs, parents et/ou gérants des participant(e)s ne sont pas admis en coulisses;
- ★ Le Carrefour Culturel de Bedford & Région et l'Exposition agricole de Bedford ne sont pas responsables des problèmes techniques pouvant survenir avec le matériel des participant(e)s.

ATTESTATION

J'atteste avoir pris connaissance des règlements du concours et en accepte toutes les conditions.

Signature

Lettres moulées

Date

Signature d'un parent si enfant mineur

Lettres moulées

Date

Renseignements : (450) 248-0550 auprès de Guylaine Forget, coordonnatrice du Carrefour Culturel de Bedford et Région
Bureau : 1, rue Principale, 2^e étage, Bedford (Québec) J0J 1A0 Téléphone : (450) 248-0550